

Béatrice Castellane Chevalier de la Légion d'Honneur

Paris - 15 décembre 2010



Photo © Jean-René Tancreède

Le Bâtonnier Bernard Vatier a remis à sa consœur Béatrice Castellane les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur ce mercredi 15 décembre 2010, personnalités et amis s'étaient réunis au Sénat pour cette prestigieuse cérémonie au cours de laquelle l'Officiant, ancien Président du Conseil des Barreaux Européens, s'est exprimé notamment en ces termes :

« (...) Nous voici sous les ors de la République pour un moment solennel et intimiste.

Solennel, car c'est publiquement que la République reconnaît vos mérites, intimiste, car c'est l'occasion de dévoiler des facettes de votre vie que d'aucuns ignorent. (...)

Madame Castellane est un avocat redoutable : elle a l'agilité, la disponibilité et la compétence. Elle est en outre pleinement investie des intérêts de son client. Un tel engagement aussi complet n'apparaissait inné et n'a fait supposer que madame Castellane avait eu depuis toujours l'idée d'être avocat. La vocation est intrinsèque à la profession d'avocat. Le rapprochement des mots est à cet égard significatif. En réalité, le rêve qui a bercé de façon continue l'enfance et l'adolescence de Béatrice Castellane et qui était une véritable passion, était celui d'être pilote d'essai.

Comment se fait-il qu'il puisse y avoir une telle différence entre ce rêve tenace qui était une ambition irrésistible et qui a habité pendant longtemps Madame Castellane jusqu'à l'âge adulte, et la profession qu'elle exerce aujourd'hui ?

A la réflexion, il y a assez peu de différences. Pilote d'essai, c'est une relation entre l'homme et la machine, dans des espaces peu connus ou la machine peut avoir un comportement incertain. Il faut dominer la machine et faire face aux turbulences imprévues en étant capable de prendre de la hauteur.

Avocat, c'est une relation entre le professionnel et son dossier dans un espace judiciaire plein d'imprévus, où les turbulences nées de ces nuages noirs redoutables que peuvent être les confrères adverses, doivent être maîtrisés, parfois en prenant de la hauteur.

Il y a par conséquent une certaine analogie avec la profession d'avocat. Il s'agit de conduire la cause en tentant de dominer la partie adverse pour s'imposer devant le juge devant qui l'on plaide, comme le pilote d'essai impose sa machine contre les éléments pour la ramener à bon port. (...)

Vous avez réussi à mener de front votre vie familiale en assurant l'éducation de vos enfants et en construisant votre vie professionnelle. Vous apportez ainsi la preuve qu'il est possible pour une femme de faire face de façon très positive à ce qui est présenté comme un défi sous la forme d'une alternative infernale : famille ou vie professionnelle réussie.

Il n'y a pas d'alternative : les deux peuvent se confondre. J'en étais déjà personnellement convaincu par l'exemple de ma femme et vous en apportez une nouvelle preuve.

On aurait pu considérer que le barreau d'un côté et la vie de famille de l'autre, cela vous suffisait.

Non, vous avez souhaité faire partager votre expérience afin de voir dissiper les obstacles qui demeurent à surmonter dans une société au sein de laquelle la femme peut être encore victime d'une pesanteur culturelle ou d'une rigidité sociale qui paralyse son épanouissement.

C'est ainsi que vous agissez au sein de l'Association des femmes de carrière juridique, dans le prolongement de l'action de Madame le bâtonnier de la Garanderie, première femme élue bâtonnier de l'Ordre des avocats à la cour de Paris. (...)

Dans un monde où les cultures se confrontent, vous contribuez ainsi à faire découvrir

ce qu'elles ont de meilleur. Grâce à de telles actions, on passe de la confrontation à la compréhension. C'est ainsi que l'Europe se fera.

Comme vous êtes profondément attachée à notre profession, vous décidez de prendre part à la vie de notre barreau. Vous serez membre du Conseil de l'ordre sous les bâtonnats de Jean-Marie Burguburu et de Yves Repiquet, où vous assumerez les tâches souvent difficiles en donnant des avis déontologiques notamment sur l'obligation des avocats de croire ; vous serez déléguée de l'ordre pour les relations avec le tribunal de commerce et travaillerez naturellement à la commission internationale où vous excellerez. (...)

Cette générosité dans l'action, cette inlassable curiosité qui vous anime, cette disponibilité pour le bien public, cette compétence, et le succès de vos entreprises sont autant de mérites que la République française a décidé ce soir de mettre à l'honneur... »

Femme énergique, Béatrice Castellane est appréciée pour son discernement et son ardeur au travail. Sa carrière professionnelle est exemplaire, elle est à l'image d'une femme loyale dont la générosité dans l'action rime avec une inlassable curiosité.

Ceux qui ont la chance de la connaître apprécient son niveau d'absolu et ses valeurs morales qui sont le moteur d'une incontestable réussite.

Nous adressons nos amicales félicitations à cette avocate distinguée, très attachée à une conception éthique de la vie des affaires qui la place au rang des grandes juristes parmi les meilleures.

Jean-René Tancreède

2010-554



Béatrice Castellane et Bernard Vatier

Photo © Jean-René Tancreède - Téléphone : 01.42.60.36.35